



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tunisie, Kairouan

En été 2012, après avoir passé près de deux ans en Europe, M. M. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine, la Tunisie. Il a participé au Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration financé par le Secrétariat d'Etat suisse aux migrations (SEM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En participant à ce programme, M. M. a bénéficié d'un soutien financier et de conseils afin de développer une activité professionnelle durable.

Ayant travaillé pendant 14 ans comme pâtissier à Tunis, M. M. a souhaité ouvrir sa propre pâtisserie à Kairouan. Il a donc suivi une formation en gestion d'entreprise organisée par l'OIM et les conseillers de l'OIM Tunis l'ont aidé à élaborer un plan d'affaire réaliste. M. M. l'a ensuite soumis au Comité d'Evaluation, composé de représentants des gouvernements suisse, tunisien et de l'OIM. Une fois son projet approuvé, l'OIM a effectué le paiement de l'aide à la réintégration pour l'achat d'un four et d'ingrédients nécessaires pour débiter son activité de pâtissier.

M. M. a rencontré quelques difficultés avec l'adaptation de son local aux normes sanitaires en vigueur pour les activités culinaires. La rénovation du local, la mise en place de l'électricité et de l'eau lui ont pris quelques temps. Il a heureusement pu compter sur le soutien de sa famille qui l'a aidé financièrement pendant cette période.

Aujourd'hui la clientèle de la pâtisserie de M.M s'est étendue bien au-delà des habitués du quartier. Les revenus de son activité lui permettent de vivre et de se procurer des matières premières de qualité. Il est confiant dans le développement de son commerce qu'il espère agrandir dans les années à venir.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2015

